

NOVEMBRE 2023

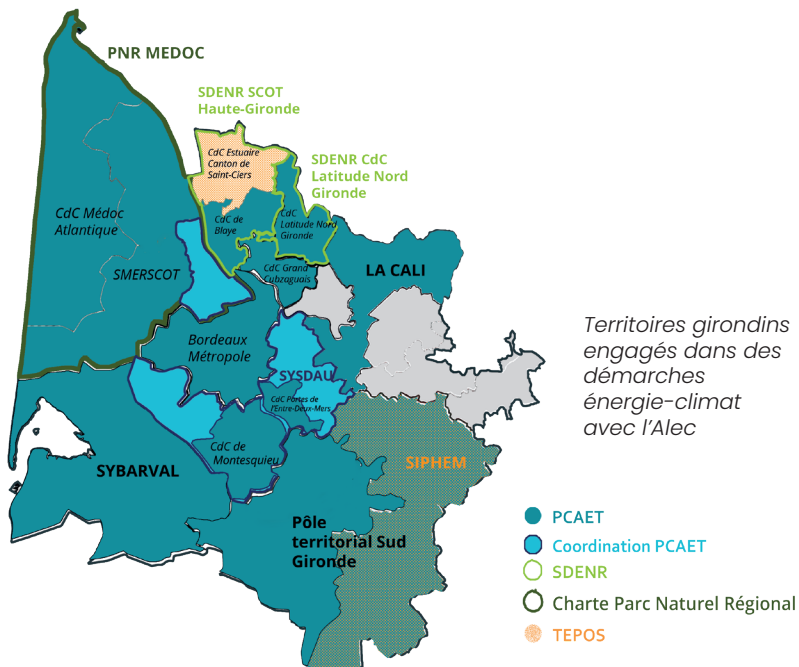
## NOTE D'ACCOMPAGNEMENT

# LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (APER)

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023 permet aux communes de **définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter**. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

## L'ALEC, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DANS LES PCAET GIRONDINS

Créée en 2007 par le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME, l'**Agence Locale de l'Energie et du Climat (Alec)** accompagne les territoires girondins dans leur transition énergétique. Pour cela, l'Alec conçoit et pilote un **Observatoire Energie-Climat départemental**, permettant de mettre à disposition des territoires **des données et indicateurs énergie-climat à différents échelons** (communal, intercommunal, départemental). Ceux-ci leur permettent ainsi de construire leurs politiques énergie-climat, notamment au regard des objectifs nationaux et régionaux. A ce titre, l'Alec accompagne depuis plusieurs années l'ensemble des PCAET girondins, de leur élaboration à leur mise en oeuvre et leur suivi.



À SAVOIR



## L'ALEC VOUS AIDE DANS LA DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Sur la base de son observatoire Energie-Climat départemental, l'Alec propose de communiquer aux communes des éléments de contexte énergétique propres à leur territoire, pouvant enrichir leur réflexion et les aider dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

### DES DONNÉES (2010-2021) GRATUITES À L'ÉCHELLE COMMUNALE

- Consommation énergétique finale, corrigée du climat ;
- Répartition sectorielle (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture, transports) de la consommation d'énergie ;
- Répartition par énergie de la consommation d'énergie ;
- Taux d'énergie renouvelable dans la consommation ;
- Production finale d'EnR ;
- Synthèse des trajectoires de consommation et de production d'EnR au regard des objectifs du SRADDET ;
- Comparatif des usages énergétiques (chaleur, électricité spécifique, mobilité) de la commune entre consommation et production EnR.
- Recensement des principales installations énergétiques du territoire

L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur simple demande et pourront être accompagnés d'explications et définitions pour faciliter leur appropriation.

## UN ACCOMPAGNEMENT PLUS APPROFONDI SUR L'IDENTIFICATION DES ZONES FAVORABLES DE CERTAINES ENERGIES RENOUVELABLES

En complémentarité au portail Cartographique EnR mis en place par l'État, l'Alec peut réaliser :

- **UNE IDENTIFICATION DES ZONES FAVORABLES AUX INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES ZONES DÉJÀ ANTHROPISES, SUR LA BASE DU CADASTRE SOLAIRE DÉPARTEMENTAL**

En particulier cette étude permet de mettre en avant le potentiel sur les parkings (ombrières) et les toitures, ainsi que sur les sites au sol artificialisés (décharge, carrière...), tout en tenant compte des enjeux environnementaux.

- **UNE IDENTIFICATION DES ZONES PROPICES AUX RÉSEAUX DE CHALEUR**

Caractérisation des principaux consommateurs d'énergie et projets urbains, analyse de la densité énergétique et détermination des solutions EnR pour répondre aux besoins.

- **UNE IDENTIFICATION DES ZONES FAVORABLES À LA GÉOTHERMIE**

En faveur d'une consommation locale ou de l'alimentation d'un réseau de chaleur et/ou de froid, en tenant compte du gisement local.

**Les modalités de cet accompagnement sont à définir au cas par cas en fonction des besoins des territoires (communaux ou inter-communaux).**

### POUR ALLER PLUS LOIN...

- [GUIDE DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE DE L'ALEC](#)

Vous y retrouverez l'ensemble des missions de planification énergétique de l'Alec.

- [GUIDE & PANORAMA DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE-CLIMAT EN GIRONDE 2023 \(DONNÉES 2020\)](#)

L'Alec, en partenariat avec l'AREC Nouvelle-Aquitaine, a réalisé l'édition 2023 du guide et panorama de l'énergie et du climat en Gironde. Il s'agit d'un état des lieux précis et exhaustif des consommations et productions énergétiques, des ressources renouvelables et locales, et des perspectives du territoire.

### VOTRE CONTACT

**Romain HARROIS**

Directeur  
romain.harrois@alec-mb33.fr  
05.56.00.53.36

**Alec Métropole bordelaise et Gironde**

213 cours Victor Hugo  
Parc Eunice Newton  
33 130 Bègles  
05.56.00.60.27  
[WWW.ALEC-MB33.FR](http://WWW.ALEC-MB33.FR)